

Le calendrier républicain



Un peu d'histoire

Durant la Révolution un nouveau calendrier fut institué en France à partir d'un décret de la Convention nationale datant du 24 novembre 1793 :



Décret de la Convention nationale sur l'ère, le commencement et l'organisation de l'année, et sur les noms des jours et des mois.

Du 4^e. jour de Frimaire, an second de la République Française, une et indivisible.

La Convention nationale, après avoir entendu son comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

Ce calendrier fut utilisé jusqu'en 1806. Après quoi la France a repris l'usage de son ancien calendrier grégorien.

Quelques questions

Observez le calendrier suivant.

- 1) Peut-on dire qu'il s'agit du calendrier de l'année 1793 ?
- 2) Combien l'année républicaine compte-t-elle de mois, combien chaque mois compte-t-il de jours ?
- 3) Combien l'année républicaine compte-t-elle de jours ?
- 4) En combien de parties chaque mois est-il partagé ? Pourquoi un tel partage selon vous ?
- 5) Chercher sur Internet des renseignements sur la personne qui a présidé la commission chargée de travailler à l'élaboration de ce calendrier ainsi que sur la personne qui a trouvé tous les noms qui y figurent.

Remarque : Comme dans notre calendrier, il était prévu pour faire coïncider ce calendrier civil avec les mouvements célestes et pour cela d'ajouter un jour à l'année tous les quatre ans, le jour de la Révolution, l'année était alors appelée "sextile".

L'heure révolutionnaire

Encore un peu d'histoire

Dans son article XI, le même décret définit aussi une nouvelle heure décimale :

XI. Le jour, de minuit à minuit, est divisé en dix parties ou heures, chaque partie en dix autres, ainsi de suite jusqu'à la plus petite portion commensurable de la durée. La centième partie de l'heure est appelée *minute décimale* ; la centième partie de la minute est appelée *seconde décimale*. Cet article ne sera de rigueur pour les actes publics, qu'à compter du 1^{er} Vendémiaire, l'an trois de la République.



La journée commençant à minuit, à midi il était donc 5 heures, mais 5 heures de la nouvelle heure et à minuit il était donc 10 heures, 10 heures de la nouvelle heure.

Des montres "décimales" furent construites à l'époque mais cette heure décimale ne fut pas utilisée bien longtemps puisque dès 1795 elle fut abolie.



Quelques questions

Les symboles h, min, s désignent nos heures, minutes et secondes habituelles. On va noter en majuscule H, MIN et S les heures, minutes et secondes décimales au temps de la Révolution.

- 1) Combien un jour comporte-t-il de minutes décimales ? de secondes décimales ?
- 2) Une heure décimale, est-ce plus court ou plus long qu'une de nos heures ?
- 3) Une minute décimale, est-ce plus court ou plus long qu'une de nos minutes ?
- 4) Une seconde décimale est-ce plus court ou plus long qu'une de nos secondes ?
- 5) Combien représente en h-min-s une heure décimale H ?
- 6) Il est 15 h. Quelle heure serait-il en heure décimale de la Révolution ?
- 7) Il est 3,40 H sur la vieille montre décimale ci-dessus. Quelle heure exacte cela représente-t-il pour nous ?
- 8) Rechercher sur Internet les raisons qui ont pu provoquer l'échec rapide de ce nouveau découpage de la journée ?

Remarque : Un commentaire posté sur un site qui présente l'animation d'une montre décimale : <http://www.procrastin.fr/blog/images/temps/horloge10.swf>

Saoul-Fifre (1) > avec le temps standard, il y a 86 400 secondes dans une journée, contre 100 000 avec le temps décimal. Les secondes passent plus vite en temps décimal. Donc, avant de bricoler ma pendule, je m'attendais (stupidement) à avoir une trotteuse qui tourne plus vite que sur nos montres. Mais regarde l'animation flash. C'est le contraire qui se produit : la trotteuse décimale se déplace plus lentement !!! Bon, quand on réfléchit bien, c'est logique : ok les secondes sont plus courtes mais il y en a plus dans un tour de cadran. Mais on a quand même l'étrange sensation d'un temps plus lent. En tout cas, ça me fait cet effet. Pas toi ?